



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 CAPES

Cafep-Capes

Section Arts plastiques

- 1) Exemples de sujet pour la première épreuve d'admission
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPES BAC + 3

Sujet 0 / Première épreuve d'admission

Premier exemple

À partir de votre libre appropriation de certaines des données de la planche documentaire jointe, proposez un projet personnel de création artistique plasticienne.

NB

La présentation du projet devant le jury comprend **obligatoirement** :

- une prévisualisation¹ de sa réalisation concrète permettant d'en comprendre la singularité, la mise en œuvre, l'échelle, les données matérielles, l'inscription dans un espace, la possible relation à un public, etc. ;
- un ensemble de productions visuelles² et textuelles³ qui documentent le cheminement de sa pensée et le parti pris ;
- un court cartel rédigé⁴ le légendant.

¹ En deux dimensions (graphique, picturale, photographique, impression numérique, etc.) ou en volume (maquette, reproduction à échelle réduite, etc.) ou à l'écran (images numériques fixes ou animées).

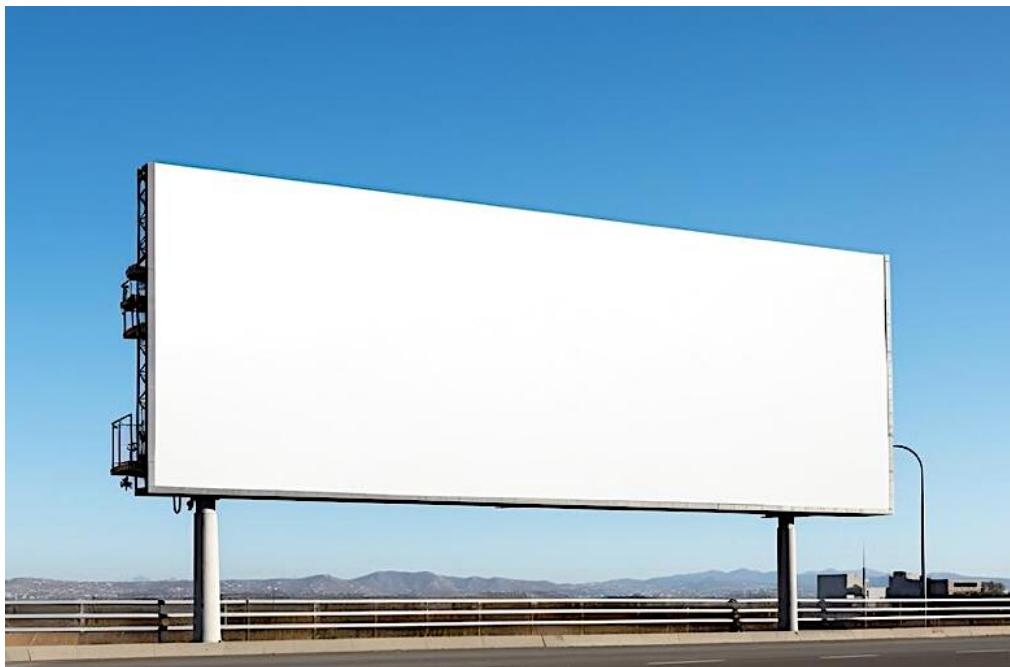
³ Esquisses physiques ou numériques (dans ce cas imprimées), dessins ou maquettes préparatoires, photomontages, etc.

³ Note d'intention, schémas annotés, carte heuristique, etc.

⁴ Sur un support spécifique.

À l'issue de la phase de préparation, selon des indications fournies par le directoire du concours, le projet doit pouvoir être transporté personnellement par le candidat.

Planche documentaire



Action
Espace
Dispositif
Public
Privé
Situation
Temps

« Dialogues de l'image avec le support, l'écrit, l'oral : diversité des supports, inscription dans un lieu, plus ou moins grande interaction avec des énoncés écrits ou oraux...¹ »

¹ Extrait du programme d'enseignement de spécialité d'arts plastiques de première de la voie générale, arrêté du 17-1-2019, publié au J.O. du 20-1-2019 et au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Deuxième exemple

À partir de votre libre appropriation de certaines des données de la planche documentaire jointe, proposez un projet personnel de création artistique plasticienne.

NB

La présentation du projet devant le jury comprend **obligatoirement** :

- une prévisualisation¹ de sa réalisation concrète permettant d'en comprendre la singularité, la mise en œuvre, l'échelle, les données matérielles, l'inscription dans un espace, la possible relation à un public, etc. ;
- un ensemble de productions visuelles² et textuelles³ qui documentent le cheminement de sa pensée et le parti pris ;
- un court cartel rédigé⁴ le légendant.

¹ En deux dimensions (graphique, picturale, photographique, impression numérique, etc.) ou en volume (maquette, reproduction à échelle réduite, etc.) ou à l'écran (images numériques fixes ou animées).

³ Esquisses physiques ou numériques (dans ce cas imprimées), dessins ou maquettes préparatoires, photomontages, etc.

³ Note d'intention, schémas annotés, carte heuristique, etc.

⁴ Sur un support spécifique.

À l'issue de la phase de préparation, selon des indications fournies par le directoire du concours, le projet doit pouvoir être transporté personnellement par le candidat.



Planche documentaire



Ampleur
Coopération
Échelle
Espace
Précision
Vitesse
Virtuosité

« La relation du corps au dessin : affirmation ou mise à distance du geste, de l'instrument, de la trace..., possibilités ouvertes par les machines, les technologies numériques...¹ »

¹ Extrait du programme d'enseignement de spécialité d'arts plastiques de première de la voie générale, arrêté du 17-1-2019, publié au J.O. du 20-1-2019 et au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Notes de commentaire

Sur la consigne données aux candidats

« À partir de votre **libre appropriation** de certaines des données de la **planche documentaire** jointe, proposez un **projet** personnel de création artistique plasticienne. »

→ **Une libre appropriation**

Si la consigne du sujet n'impose au candidat aucune direction de travail spécifique, pour autant la planche documentaire jointe dispose les éléments qu'il doit nécessairement prendre en compte :

- d'une part, un certain nombre de ressources visuelles et textuelles sur lesquelles il s'appuie et, parmi lesquelles, il peut « librement » opérer des choix, puiser des informations, dégager des dimensions inspirantes, etc.
- d'autre part, un ancrage commun obligatoire de sa réflexion, fixé par un extrait des programmes du lycée.

S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants, le projet attendu n'est donc pas une totale « libre création » artistique, mais – ancrée dans les questionnements sous-tendus par l'extrait du programme – une « libre appropriation » de données choisies par le candidat dans une intention artistique.

→ **La planche documentaire**

Celle-ci comporte deux groupes de ressources visuelles et textuelles mises à la disposition du candidat.

Le premier groupe est constitué par :

- **Un corpus d'images**

Leurs dimensions plastiques, indicielles, iconiques, sémantiques sont des sources sur lesquelles le candidat s'appuie pour orienter sa réflexion, opter pour un type de pratique, privilégier une situation de réalisation ou de monstration, etc. Il n'est donc pas tenu de toutes les prendre en compte ni de nécessairement les associer entre elles.

- **Une sélection de termes**

Le candidat y puise également celui ou ceux qu'il retient pour orienter sa réflexion, du fait de leur caractère inspirant comme de leur correspondance aux intentions et/ou à certaines modalités de son projet.

Le second groupe est un extrait des programmes du lycée :

Celui-ci forme le cadre notionnel et procédural de référence commun et obligatoire. Le candidat est invité à se l'approprier et à en développer certaines dimensions qui nourrissent et structurent les visées artistiques de son projet de création.

→ Le projet

Dans cette épreuve, le projet ne se confond pas avec la réalisation finale, au sens où la production – dans le temps très contraint de la phase de préparation – serait une création artistique achevée.

On se référera ici à une **définition du projet** et de sa formalisation telle que figurant dans le programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques :

Projet de l'œuvre :
modalités et
moyens du passage
du projet à la
production
artistique, diversité
des approches

Structuration d'une intention et d'un projet en vue de réaliser l'œuvre :
fonctions et potentialités variées des étapes
du processus de création...

Langages et supports de communication de l'intention ou du projet : dessins préparatoires, maquettes,
simulations numériques, photomontages...

Sur les conditions de production lors de la phase de préparation

« Cette épreuve s'inscrit dans les **contraintes matérielles** du concours, du cadre de l'épreuve et du **lieu** dans lequel elle se déroule. »

Le directoire du concours met à disposition de chaque candidat un espace et une surface identiques, un plan de travail (usuellement une table ou plusieurs tables), proche d'un format Grand Aigle, une assise (chaise), ainsi que l'accès à une prise éclectique.

Une note de service précise certaines dispositions techniques propres à l'épreuve (matériaux, outils, etc.).

Elle fixe celles interdites dans le cadre d'un concours de la fonction publique d'Etat (par exemple : outils bruyants, matériaux et produits à potentiel de toxicité, équipement numériques communiquants, etc.).

Sur le transport et la manipulation des projets à l'issue de la phase de préparation

« À l'issue de la phase de préparation, selon les indications précises fournies par le directoire du concours, le projet doit pouvoir être **transporté personnellement** par le candidat »

L'organisation matérielle et technique liée à l'implantation de l'admission du concours nécessite que les candidats soient convoqués par cohortes successives de 20 à 30 personnes. En conséquence, chaque cohorte compose pour la phase préparatoire de l'épreuve sur un sujet qui lui est spécifique. Le lendemain, une nouvelle cohorte de candidats compose donc sur un autre sujet, et ainsi de suite. Le jour suivant chaque phase préparatoire, les candidats concernés présentent au jury leur exposé ; celui-ci est suivi d'une discussion avec le jury.

Le passage à la phase d'exposé et d'entretien peut ainsi nécessiter un changement de lieu. Chaque candidat, sauf prescriptions dûment justifiées, est alors individuellement responsable du transport de son projet durant toutes ces phases de l'épreuve.

Dans ce cadre, il ne peut être assisté d'aucun autre candidat ni des appariteurs ou surveillants, ni du jury.

CAPES BAC + 3

Les attendus de la première épreuve d'admission

Attendus	Le candidat est capable :
Plasticiens	<ul style="list-style-type: none">- De concevoir et de formaliser un projet personnel ambitieux à visée artistique ;- D'engager des moyens plastiques opérants et maîtrisés pour en permettre la prévisualisation ainsi que la compréhension du cheminement de sa pensée.
Théoriques	<ul style="list-style-type: none">- D'analyser sa pratique plasticienne en mobilisant des méthodes et des procédures adaptées aux formes et aux enjeux de la création artistique ;- D'élaborer un raisonnement sur la pratique à partir de données factuelles, en comparant différents points de vue et arguments.
Culturels	<ul style="list-style-type: none">- De situer la nature et les intentions du projet proposé dans des dynamiques, des modalités, des esthétiques, des courants de pensée liés à la création plasticienne, contemporaine ou d'époques antérieures.
Procéduraux	<ul style="list-style-type: none">- De maîtriser, lors de l'exposé, les outils de la langue et l'articulation opérante et fluide entre composantes visuelles, textuelles, orales ;- De maîtriser, lors la discussion, avec le jury une écoute et une prise de parole disponible à une interaction ouverte et argumentée.

CAPES BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

B — Épreuves d'admission

Première épreuve d'admission

- Durée de la préparation : 5 heures.
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes, échange : 30 minutes)
- Coefficient 5

L'épreuve consiste en un exposé à partir d'un projet personnel répondant à une consigne fournie par le jury. L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury.

Elle comprend deux phases :

- une première phase de préparation : à partir de ressources qui lui sont remises, le candidat élabore et formalise avec des moyens plasticiens un projet personnel à visée artistique répondant à la consigne ;
- une seconde phase d'exposé et de discussion : l'exposé est centré sur les données matérielles, les choix techniques et les intentions du projet. La discussion conduit le candidat en interaction avec le jury à expliciter le projet, l'approfondir et, possiblement, en reconstruire certaines dimensions (artistiques, culturelles, techniques, fonctionnelles, etc.).

Les modalités de réalisation et de prévisualisation plasticiennes du projet sont l'un des enjeux principaux de l'épreuve. Le candidat peut choisir entre différents modes d'expression, en deux ou en trois dimensions, avec des moyens usuels y compris numériques, ou croiser ces possibilités. La formalisation du projet aboutit à une présentation visuelle soutenue par des moyens plastiques, dont l'agencement et la hiérarchisation sont décidés par le candidat (prévisualisation, esquisses, maquettes, images numériques, etc.).

L'épreuve permet d'apprécier, outre l'élaboration et la formalisation plasticienne d'un projet personnel artistique et sensible, la communication structurée, étayée et convaincante ainsi que l'interaction avec le jury.

Cette épreuve s'inscrit dans les contraintes matérielles du concours, du cadre de l'épreuve et du lieu dans lequel elle se déroule.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.